



« France Universités » (ex-CPU) porte-parole du programme destructeur de Macron !

Le 13 janvier, le président-candidat de la République, Emmanuel Macron avait fait des annonces qui portaient en germe la destruction de l'ensemble du système d'enseignement supérieur français, donc des droits des personnels comme des étudiants (voir [ici](#) notre communiqué à ce sujet).

Les représentants de France Universités (ex Conférence des Présidents d'Université), Manuel Tunon de Lara et Sylvie Retailleau, font leur et détaillent sans fard les propositions présidentielles dans une interview qu'ils ont donnée le 11 mai.

On pourrait résumer ainsi leur propos : il ne doit plus rien rester de l'Université. Des bâtiments sous-loués au privé, des entreprises sur les campus, partagés de toute façon avec des écoles privées, des statuts à bannir, des diplômes d'établissement, des droits sociaux étudiants au service des politiques de site définies par le privé. La jeunesse doit être jetée en pâture au monde merveilleux de l'entreprise, « jusqu'au bout », au plus tard dès le bac en poche.

Dans le détail :

L'autonomie et la LPR ont placé les universités au bord du gouffre budgétaire, France Universités rejoint Macron dans sa volonté d'avancer « jusqu'au bout » !

Le président avait déclaré vouloir aller « au bout » de l'autonomie, France Universités renchérit. Or l'« autonomie » depuis la loi LRU de Pécresse, encore renforcée par la loi ESR de Fioraso, c'est concrètement la défausse par l'État de la gestion de la pénurie sur les établissements. Le remède aggraverait donc le mal : aller « jusqu'au bout », c'est en réalité basculer dans la privatisation.

Les universités transformées en gestionnaires de biens immobiliers

Dans l'optique d'une pénurie (ou d'une autonomie) accrue, la dévolution de l'immobilier est le soin palliatif proposé par France universités. Elle ne pourrait que conduire à un désengagement supplémentaire de l'État : « vous n'avez pas assez d'argent pour payer vos personnels, même à coups de contrats au rabais ? Louez ou vendez vos bâtiments ! ». Cercle vicieux : payer les cours ou garder les bâtiments pour les dispenser ?

« Injecter les besoins des entreprises dans nos cadres de formations », ou l'abandon total des missions fondamentales de l'Université

France Universités fait sien le discours de Macron, qui veut que la « professionnalisation » soit l'objectif premier des universités, lesquelles pourraient ainsi bénéficier de subsides délivrés par les entreprises, en particulier *via* l'apprentissage ; ceci en totale concordance avec l'accord-cadre national interprofessionnel que la confédération FO a refusé de signer (voir [ici](#) notre communiqué à ce sujet). Sous couvert de « formation aux métiers de demain », ceci donne dans le langage de M. Tunon de Lara : « *On ne le fera pas si on n'injecte pas les besoins des entreprises dans nos cadres de formation* » ! Être piloté de l'extérieur apparaît même insuffisant à France Universités : il faudrait installer les entreprises au cœur des universités, avec « *des tiers-lieux, de l'accueil d'entreprises sur les campus* ».

Exit les missions fondamentales de l'Université, la formation par la recherche et à la recherche, les enseignements disciplinaires fondamentaux dans tous les domaines, la liberté critique, mais aussi la contribution de la recherche de haut niveau menée en France au progrès des connaissances humaines à l'échelle internationale.

Les statuts en ligne de mire : ne dites plus enseignant-chercheur, dites « innovateur » !

Ce que réclame France Universités, ce n'est pas de mettre fin à la pénurie de moyens, c'est d'avoir

« *les coudées franches sur la façon de faire* », c'est-à-dire sur la « *façon* »... de gérer la pénurie tout en transformant les universités en prestataires au service d'intérêts privés, notamment *via* des « *contrats d'objectifs et de moyens* » pluriannuels !

L'« **innovation** » (sous-entendu, au service des entreprises privées) deviendrait ainsi **le principal critère d'appréciation du service rendu par l'enseignant-chercheur**, dans le cadre des exigences posées par le COM pluriannuel... Dans ces conditions, que resterait-il du statut et de l'appréciation par les pairs ? Au-delà, la meilleure manière d'enterrer les statuts de corps étant de ne plus recruter que des contractuels, France Universités réclame que la contractualisation généralisée des activités de recherche programmée par la « LPR » soit étendue à toutes les activités d'enseignement : enseignants, enseignants-chercheurs et BIATSS sont donc tous concernés par cette attaque.

La fin des garanties liées aux diplômes nationaux

Quant aux diplômes nationaux, « *même si l'on est attaché à la valeur nationale du diplôme, on attend un développement de l'offre de formation* » : comprendre, dans le cadre ainsi posé, de diplômes « non nationaux », « sur mesure » pour les entreprises, aussi divers, labiles et éphémères que les *desiderata* de celles-ci. Exit donc aussi une garantie fondamentale conquise par les salariés : celle de la qualification professionnelle reconnue et durable, fondée sur le diplôme national.

Spoliation des CROUS et des droits des étudiants en perspective

France Universités réclame d'« *avoir la main* » sur les CROUS, notamment concernant l'hébergement. Les CROUS devraient se plier aux « *politiques de site* » définies localement et ce serait la fin des droits nationaux garantis aux étudiants.

Augmentation des droits d'inscription : éludée mais inévitable dans le projet macroniste de France Universités

À propos du système actuel, qui assure la quasi-gratuité des études universitaires, Manuel Tunon de Lara se sent obligé de concéder comme à regret que « *la plupart des présidents d'université ne veulent pas sortir de ce système* ». En réalité, le modèle qu'il défend au nom de France Universités, où les établissements dits « universités » deviendraient des opérateurs de moyens de formations au service d'intérêts privés et en déficit structurel, la seule solution, celle-là même souhaitée par E. Macron, serait de faire payer le « *prix* » de tout ceci aux étudiants.

Face à ces projets programmant la fin de l'Université, FO ESR continuera à se battre :

- > Contre l'aggravation de l'« autonomie », la dévolution du patrimoine immobilier aux universités, les « COM » pluriannuels.
- > Pour le respect et le maintien du statut des enseignants-chercheurs, avec une carrière gérée par les pairs, ainsi que des statuts de tous les personnels de l'enseignement supérieur ; pour le recrutement des milliers de fonctionnaires nécessaires.
- > Pour les diplômes nationaux avec les garanties afférentes, à commencer par le baccalauréat, 1^{er} grade universitaire, qui doit retrouver des épreuves nationales, terminales et anonymes.
- > Pour un enseignement supérieur public, laïque et gratuit, accessible à tous les bacheliers.
- > Pour le maintien du CROUS et de toutes ses missions, au service des étudiants dont les droits sociaux doivent être garantis nationalement, et non dépendant des politiques des universités ni des budgets universitaires rendus exsangues par l'« autonomie ».
- > Pour le maintien des missions fondamentales des universités, contre leur transformation en prestataires au service d'intérêts privés et en opérateurs de « formation professionnelle » pour le compte du patronat, contre toute ingérence de ce dernier dans la définition du contenu des formations universitaires.